



LA MAISON DE LA NOUVELLE CALÉDONIE À PARIS



Maison de
la Nouvelle-Calédonie
4 bis rue de Ventadour
75001 Paris
01 42 86 70 00
www.mncparis.fr



LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À LA CROISÉE DES CHEMINS



Entre la Nouvelle-Calédonie et la France, les liens ne tiennent pas seulement de la grande histoire des peuples.

Ils ont pour trame les existences croisées d'hommes et de femmes qui ont parcouru d'abord en bateau puis en avion, des milliers de kilomètres de rêves et d'espoirs...

D'un bout à l'autre de la terre, entre la Métropole et la Nouvelle-Calédonie, les allers et les retours se font et se défont depuis toujours, chaque voyageur posant un regard nouveau sur les choses les plus anciennes.

Les jeunes Calédoniens reviennent, nourris de nouveautés et de multitude. Les Vieux, ceux qui sont restés, les attendent, dans le silence des arbres millénaires... et les retrouvailles donnent un sens aux déplacements lointains.

Au fil de ces relations, la France, si grande, si belle, si généreuse, autrefois conquérante et maladroite, a découvert, avec le temps, l'âme océanienne de la Nouvelle-Calédonie et a compris que leurs histoires mêlées pouvaient aussi faire place à l'écoute et au partage. C'est sur ce parcours, sur ce long chemin, que se situe la Maison de la Nouvelle-Calédonie, point d'ancrage dans la capitale de la France. Lieu de reconnaissance pour les Calédoniens expatriés, la Maison de la Nouvelle-Calédonie est aussi un lieu d'accueil pour tous les Métropolitains qui souhaitent, à leur tour, partir à la découverte de cet archipel du bout du monde.

Joël Viratelle

directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie



UN LIEU D'ANCRAGE À PARIS

PARCE QUE LES LIENS ENTRE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET LA FRANCE SONT PERMANENTS, IL EST ESSENTIEL QUE L'ARCHIPEL SOIT REPRÉSENTÉ EN MÉTROPOLE. ÊTRE UN POINT D'ANCRAGE OÙ LES DEUX MONDES SONT RÉUNIS : C'EST LA VOCATION DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS.

✦ L'ESPRIT DES LIEUX

Installée depuis novembre 2008 dans de vastes locaux du quartier de l'Opéra à Paris, la Maison de la Nouvelle-Calédonie offre une magnifique vitrine de l'archipel calédonien. Mais bien plus qu'une image de carte postale, le lieu propose une véritable immersion dans l'esprit du pays.

Les visiteurs de la Maison de la Nouvelle-Calédonie sont en effet invités à suivre un parcours. Dès les portes franchies, ils se trouvent plongés dans **le lagon calédonien**, aux couleurs turquoise, où deux aquariums de poissons tropicaux ouvrent le chemin. Image de l'allée qui, dans la culture kanak, mène à la grande case, ce chemin raconte l'essentiel du pays, à travers une suite de symboles. Il fait également allusion à l'avenir des communautés qui y vivent, désormais unies dans un destin commun et engagées dans un processus d'émancipation.

✦ DU LAGON À LA FORÊT

Sous les dalles de verre, les sables des îles Loyauté et de la Grande Terre mènent au bord de mer puis viennent la terre rouge des latérites et le vert vif du minerai de nickel qui évoquent la montagne et la richesse économique du pays. De chaque côté, **les plantes** sont celles qui, traditionnellement, protègent les

DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE
Une grande case, matérialisée par les huit poteaux des aires coutumières, est au centre de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

CI-CONTRE
Le poteau de l'aire hoot ma whaap, au nord-est de la Grande Terre calédonienne.

Le salon du Broussard et des communautés jouxte la case. On y retrouve l'ensemble des communautés de Nouvelle-Calédonie.
© Patrick Gries

Créée en 1989, au lendemain de la signature des accords de Matignon, la Maison de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le parcours politique du pays. Dans un esprit de coopération entre la collectivité d'outre-mer et l'État français, elle a la double mission de promouvoir la Nouvelle-Calédonie en Métropole et d'apporter aide et assistance aux Calédoniens.

En 2005, son rôle et son action ont été renforcés : de nouveaux locaux et des services restructurés ont permis d'élargir ses missions en conformité avec les valeurs de l'accord de Nouméa.



L'espace circulaire de la case peut être utilisé comme plateau scénique.
© Patrick Gries

Le hall d'accueil, aux couleurs du lagon.
© MNC / Martial Dosdane

hommes; elles rappellent également la nature luxuriante de l'île. Enfin, deux murs de végétaux figurent la forêt dense qui ouvre sur la **grande case**, lieu sacré où veille l'esprit des ancêtres.

✦ UN PAYS RÉCONCILIÉ

L'ensemble des **huit poteaux** symbolise cette grande case qui réunit les huit aires coutumières du pays. Ces œuvres ont été spécialement créées, lors d'une résidence d'artistes, à Hienghène, dans le nord-est de la Grande Terre. La portée culturelle de ces sculptures est très forte: elles rappellent **les mythes fondateurs** de leur région d'origine respective et les multiples légendes qui les accompagnent.

Leur positionnement au sein de l'espace circulaire n'a pas été choisi au hasard, car des relations particulières existent entre les aires coutumières.

Près de la case, **le salon du Broussard** invite à savourer l'ambiance d'une station d'élevage de la côte ouest. Côte à côte, Kanak et Calédoniens d'origine européenne affichent ainsi leur réconciliation. Cet espace est également dédié aux multiples communautés qui composent la population de l'archipel.



UNE STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est une institution regroupant le Gouvernement, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie et les trois Provinces (Sud, Nord et Îles). Leurs présidents siègent à son conseil d'administration.

✦ DES MISSIONS DE PROMOTION...

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est chargée d'assurer la promotion du pays en Métropole et, plus largement, en Europe. Elle représente également les intérêts des institutions politiques de Nouvelle-Calédonie (Gouvernement, Congrès et Provinces). Les différents publics en quête d'informations sont accueillis chaque jour à la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Ils peuvent aussi obtenir des renseignements par téléphone et par internet. Pour plus de facilité, « Nouvelle-Calédonie Tourisme » ainsi que la compagnie Air Calédonie International sont hébergés dans les locaux de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.



CI-CONTRE ET DOUBLE PAGE SUIVANTE
Danse traditionnelle par la troupe Olobatr (île des Pins) lors de l'inauguration de la Maison de la Nouvelle-Calédonie en novembre 2008.
© MNC / Martial Dosdane

TRADITION ORALE

Le pays kanak est composé de huit aires coutumières et de très nombreux clans. Chacun a son lieu d'origine et son totem (élément végétal ou animal qui protège le groupe). L'histoire des clans, de leurs itinéraires et de leurs alliances est racontée à travers les récits de la tradition orale.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est également présente sur les sites des grandes manifestations internationales, comme les foires, salons et festivals, partout où la promotion de la région océanienne a sa place.

Enfin, elle contribue au développement économique de l'archipel en encourageant les investisseurs.

✦ ... ET DE SERVICE PUBLIC

Étudiants, malades en traitement en Métropole, élus et agents publics, fonctionnaires en formation, artistes... La Maison de la Calédonie est un relais précieux pour tous les « ressortissants » de l'archipel. Elle assure des missions d'accompagnement, de soutien et d'encadrement et accueille les publics dans ses locaux.

© **Les étudiants accompagnés**: tous les jeunes Calédoniens qui poursuivent des études en Métropole peuvent bénéficier d'un suivi et d'informations, même avant leur départ, de la demande de bourse à la recherche d'un logement, en passant par les inscriptions en universités.

© **Les malades soutenus**: les Calédoniens qui doivent recevoir des soins en Métropole ont besoin d'un accompagnement spécifique.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie les accompagne dans toutes leurs démarches et leur apporte un réconfort indispensable.

© **Les élus et agents publics accueillis**: afin de faciliter leur séjour en Métropole, les responsables et fonctionnaires calédoniens en mission bénéficient d'un support logistique.

© **La culture à l'honneur**: participation à des festivals et salons, organisation d'événements, promotion du livre océanien... Encourager le rayonnement artistique de l'archipel en particulier et des cultures océaniques en général fait partie des missions de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.





LES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS EN TERRAIN CONNU

2 000 JEUNES CALÉDONIENS POURSUIVENT ACTUELLEMENT LEURS ÉTUDES EN MÉTROPOLE. POUR LA PLUPART D'ENTRE EUX, IL S'AGIT D'UN TOUT NOUVEL UNIVERS. LOIN DE LEUR ARCHIPEL, DE LEUR FAMILLE ET DE LEURS AMIS, ILS DOIVENT TROUVER DE NOUVEAUX REPÈRES ET APPRENDRE À DEVENIR AUTONOMES. LE SERVICE ÉTUDIANT / FORMATION / JEUNESSE DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE LES ACCOMPAGNE DANS CETTE AVENTURE.

Demande de bourse, inscription post-bac, logement, sécurité sociale, ouverture d'un compte bancaire... Afin que les étudiants calédoniens ne soient pas pénalisés par les problèmes logistiques et gardent ainsi toutes leurs chances de réussite, le service Étudiant / Formation / Jeunesse propose des solutions concrètes. Il s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires, développé au fil du temps en Calédonie et en Métropole. Mais la Maison de la Nouvelle-Calédonie est aussi un lieu de reconnaissance pour les étudiants : ils peuvent y trouver une écoute, des conseils et se sentir « chez eux » malgré la distance.

⊗ BOURSES : MONTER UN DOSSIER

Les futurs étudiants peuvent contacter la Maison de la Nouvelle-Calédonie afin d'obtenir des informations sur tous les sujets, avant leur départ. Première démarche à effectuer : la demande de bourse. Des bourses sont accordées par

les Provinces en Nouvelle-Calédonie, mais les étudiants peuvent également prétendre, à certaines conditions, à la bourse de l'État. Le service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie les oriente pour constituer le DSE (dossier social étudiant) préalable à l'obtention d'une bourse nationale. Depuis la rentrée 2010, les bourses des étudiants primo-partants de la Province Nord sont gérées par la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris. À terme, elle sera amenée à gérer les bourses étudiantes des trois Provinces de Nouvelle-Calédonie, gestion actuellement confiée à Égide, une société prestataire en Métropole. L'accompagnement et le suivi des bénéficiaires de la bourse de formation territoriale vont également être confiés à la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Le service Étudiant peut également informer les jeunes sur d'autres types de bourses existant en Nouvelle-Calédonie : le Prix d'excellence, la bourse d'enseignement artistique, le Prix d'encouragement à la recherche, l'aide aux sportifs de haut niveau...

La Maison de la Nouvelle-Calédonie peut aider les étudiants à trouver un logement. Cité universitaire de Paris. © MNC

UN LIEU TRÈS FRÉQUENTÉ

50 étudiants se présentent en moyenne par mois à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, avec un pic de fréquentation à la rentrée, en septembre et octobre.



⊗ SE FORMER EN MÉTROPOLE

Amphithéâtre
de la Sorbonne.
© Olivier Jacquet.
Université Paris-Sorbonne.



⊗ SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Par le passé, trop d'étudiants abandonnaient leurs études en cours de route, préférant rentrer au pays, faute de soutien au bon moment.

Outre les pertes financières (billet d'avion, bourse...) pour la collectivité et les familles, les désistements venaient alourdir le nombre de Calédoniens non diplômés sur le marché du travail. Un soutien pédagogique personnalisé est assuré pour les étudiants calédoniens des provinces Îles et Nord ainsi que pour ceux relevant des programmes « cadres Avenir » et « Après-bac service » par l'Aceste (Association calédonienne d'enseignement scientifique, technique et économique) en partenariat avec le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers). Les étudiants boursiers de la province Sud peuvent bénéficier d'un suivi pédagogique et d'un accompagnement social assurés par un prestataire en Métropole.



Les jeunes Calédoniens sont de plus en plus nombreux à venir en France métropolitaine pour leurs études.

Parfois isolés, les étudiants peuvent compter sur le soutien de la Maison de la Nouvelle-Calédonie en Métropole.
© MNC

Elle accueille, chaque année, dans 40 maisons différentes, 10 000 résidents de 140 nationalités.

Dans le cadre du partenariat avec la Maison de la Nouvelle-Calédonie, 60 logements sont réservés aux étudiants calédoniens, remplissant au moins un des critères suivants : bac + 2 minimum, filière médicale ou paramédicale, boursiers, pôle excellence (filiales qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie). Le droit à résidence est accordé pour trois années consécutives.

⊗ **Avec les résidences étudiantes les Estu-dines.** Situées en Île-de-France (Vincennes et Neuilly Plaisance), ces résidences répondent aux besoins des étudiants. Le partenariat avec la Maison de la Nouvelle-Calédonie permet à 65 étudiants de bénéficier d'un logement dans ces résidences.

LE SERVICE ÉTUDIANT À L'ÉCOUTE DES PROBLÈMES

Le service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie intervient également dans l'accompagnement des étudiants, quel que soit le problème rencontré (dans les domaines scolaire, psychologique ou encore social). Les associations d'étudiants sont un précieux relais pour signaler les cas d'étudiants en difficulté.

⊗ STAGES ET FORMATIONS

La recherche de stages est une démarche que nombre d'étudiants sont tenus d'entreprendre au cours de leur cursus. Pour les stages en France métropolitaine, le service Étudiant transmet les contacts de partenaires, principalement les établissements bancaires.

UNE BANQUE DE DONNÉES DES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS

Quelles sont les filières suivies par les étudiants? Afin de répondre aux besoins des entreprises calédoniennes à la recherche de stagiaires dans des filières précises, la Maison de la Nouvelle-Calédonie a signé une convention en 2008 avec l'IDCNC (Institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie) afin d'établir une banque de données des étudiants calédoniens. La recherche de stages en Nouvelle-Calédonie sera ainsi facilitée.

LES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS EN FRANCE

– 2000 étudiants calédoniens poursuivent leurs études en Métropole
– 450 nouveaux étudiants par an.



Demande bourse, logement, inscriptions... L'équipe du service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie accompagne les jeunes dans toutes leurs démarches.

En Métropole, les jeunes Calédoniens doivent se familiariser avec le réseau de transport en commun.

© MNC

⊗ ACCUEIL À ROISSY

Grâce à une convention avec le CNOUS⁽¹⁾ (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), la Maison de la Nouvelle-Calédonie propose un accueil spécifique aux étudiants débarquant à Roissy. Au comptoir du CNOUS, normalement destiné aux étudiants étrangers, les Calédoniens sont accueillis et orientés; une mallette d'information leur est offerte par la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

TRANSFERT ASSURÉ POUR LES GROUPES

Les étudiants qui arrivent en groupe – boursiers des trois Provinces, groupes scolaires ou sportifs, étudiants venant passer les oraux des classes préparatoires ou encore en premier cycle d'études médicales – bénéficient d'un transfert jusqu'à leur lieu de résidence en Île-de-France, assuré par la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Les associations d'étudiants prennent le relais pour l'accueil en province. Une sortie culturelle ou de loisirs est également organisée pour les groupes scolaires et sportifs pendant leur séjour dans la capitale : spectacle, exposition, match...

⊗ PROCÉDER AUX INSCRIPTIONS POST-BAC

Une jungle : pour le jeune Calédonien, c'est ainsi qu'apparaît la Métropole quand il s'agit de procéder aux inscriptions post-bac! Définir son orientation, trouver le ou les établissements adéquat(s), s'inscrire à distance, tenir compte du nouveau calendrier



scolaire...⁽²⁾ Le service Étudiant intervient à plusieurs niveaux :

- ⊗ Information sur les filières et sur leurs débouchés éventuels en Nouvelle-Calédonie.
- ⊗ Recherche des établissements en fonction du cursus choisi.
- ⊗ Aide à la constitution et suivi des dossiers.
- ⊗ Relance auprès des établissements.

⊗ TROUVER UN LOGEMENT

La Maison de la Nouvelle-Calédonie a signé plusieurs conventions avec des organismes métropolitains pour faciliter l'accès au logement des étudiants calédoniens.

- ⊗ **Avec le CNOUS :** signée en 2007, cette convention permet aux étudiants calédoniens qui en font la demande, de bénéficier de logements dans les cités universitaires de province.
- ⊗ **Avec la CIUP (Cité internationale universitaire de Paris).** Située dans le sud parisien, dans le 14^e arrondissement, la Cité internationale est implantée dans un parc 34 hec-

Les représentants des 17 associations d'étudiants calédoniens en France métropolitaine : la solidarité est importante loin de l'archipel.
© MNC



AIDE À L'HÉBERGEMENT

Le service Étudiant assure l'aide à la recherche d'hébergement aux Calédoniens bénéficiant d'une formation en Métropole. D'autre part, des réservations dans des résidences – type appartohotels – peuvent être effectuées par la Maison de la Nouvelle-Calédonie pour tous les Calédoniens séjournant en France.

⊗ CENTRE DE RESSOURCES ET CYBER ESPACE

La Maison de la Nouvelle-Calédonie dispose d'un centre de ressources constitué d'un fonds documentaire généraliste sur la Nouvelle-Calédonie. Il met à la disposition du public des ouvrages calédoniens, de la presse et du matériel multimédia. Un cyber espace (huit postes) est ouvert à tous.

Le centre de ressources doit s'enrichir progressivement pour atteindre 3 000 ouvrages qui pourront par la suite être empruntés. Une boutique/librairie propose des ouvrages d'écrivains et des éditions de Nouvelle-Calédonie mais aussi une sélection de produits calédoniens (papeterie, café, artisanat d'art...).

⊗ LE QUOTIDIEN FACILITÉ

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE À DISTANCE

La Maison de la Nouvelle-Calédonie a signé des conventions avec trois groupes bancaires afin de faciliter les démarches des étudiants calédoniens.

Il était en effet impossible d'ouvrir un compte bancaire en Métropole depuis la Nouvelle-Calédonie. Désormais, c'est possible avec la Société générale, la BRED (Banque populaire, en partenariat avec la BCI, Banque calédonienne d'investissement) et la BNP-Paribas, et bénéficiant d'offres diverses.

S'AFFILIER À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Une convention a été signée entre la Maison de la Nouvelle-Calédonie et la LMDE (La mutuelle des étudiants). Des démarches sont en cours afin d'accélérer l'attribution du numéro de sécurité sociale aux étudiants.

AIDE À L'IMPRESSION DE DOCUMENTS

Rapports de stages, thèses, devoirs... l'impression de documents peut peser lourd dans le budget de l'étudiant. La Maison de la Nouvelle-Calédonie assure gratuitement l'impression et la reliure des documents.



Réactualisé chaque année, il contient toutes les informations utiles aux nouveaux étudiants calédoniens.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est un lieu de reconnaissance pour les étudiants expatriés.

⊗ SALON DE L'ÉTUDIANT À NOUMÉA

La Maison de la Nouvelle-Calédonie participe au salon de l'étudiant qui se tient chaque année au mois d'août à Nouméa. Les jeunes Calédoniens sont très nombreux à venir s'informer sur l'aide apportée par le service Étudiant en Métropole.

Le centre de documentation offre un accès libre à internet.
© MNC

⊗ DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES

La Maison de la Nouvelle-Calédonie s'appuie sur un réseau d'associations d'étudiants présentes dans seize villes de France. Une convention a été signée entre ces associations et la Maison de la Nouvelle-Calédonie qui les aide financièrement, en fonction du nombre d'étudiants qu'elles représentent. Accueil, solidarité : l'esprit communautaire de la Nouvelle-Calédonie se retrouve aux antipodes ! Les associations interviennent dans divers domaines comme l'aide à la recherche de logement, aux démarches administratives...

La Maison de la Nouvelle-Calédonie rencontre régulièrement les dirigeants de ces associations. Une formation leur est assurée tous les deux ans. Un projet de création d'une fédération nationale des étudiants calédoniens est en cours.

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

Depuis 2008, le service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie édite un guide à 3 000 exemplaires intitulé « Étudiants calédoniens en Métropole, vos premiers pas... ».

⊗ RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES CALÉDONIENS

Des rencontres régulières sont organisées entre les étudiants et les responsables politiques de la Nouvelle-Calédonie, de passage à Paris. Ces échanges sont essentiels car ils permettent aux responsables de prendre conscience des difficultés auxquelles ont à faire face les jeunes Calédoniens et de trouver des solutions.

(1) Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CNOUS pilote le réseau des CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires). Son objectif est de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite en accompagnant leur vie quotidienne. Les CROUS gèrent notamment les logements universitaires.

(2) En Nouvelle-Calédonie, l'année scolaire débute à la mi-février et s'achève à la mi-décembre.

ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

17 associations d'étudiants calédoniens se sont constituées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Nîmes, Paris, Pau, Perpignan, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulon et Toulouse.

LES MALADES CALÉDONIENS ACCOMPAGNÉS

BIEN QUE LA NOUVELLE-CALÉDONIE DISPOSE D'UN SYSTÈME MÉDICAL TRÈS PERFORMANT, D'INFRASTRUCTURES MODERNES ET DE PROFESSIONNELS QUALIFIÉS, CERTAINS CAS NÉCESSITENT UNE ÉVACUATION SANITAIRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE. LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE APORTE AIDE ET ASSISTANCE AUX CALÉDONIENS HOSPITALISÉS DANS L'HEXAGONE.



la Nouvelle-Calédonie qui sert de relais en Métropole. Dans cet accord, la Maison de la Nouvelle-Calédonie s'engage à accompagner les malades qui le souhaitent dans toutes leurs démarches. Le service social, situé dans le 7^e arrondissement de Paris, assure un suivi individualisé.

CI-CONTRE
200 Calédoniens sont soignés chaque année en France métropolitaine (hôpital Necker, Paris).
© Hôpital Necker

Un jeune malade et ses parents, en visite dans les locaux du quartier de l'Opéra.
© MNC

TRANSPORT MÉDICALISÉ

À l'aéroport de Roissy, les malades sont pris en charge par une équipe de professionnels de la société de transport médicalisé Team Care, partenaire de la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont emmenés vers leur lieu d'hébergement ou d'hospitalisation.

Cette prise en charge est également possible aux aéroports des villes de province (Aix-en-Provence, Bordeaux, Marseille).

D'une manière générale, tous les déplacements pour motif médical sont organisés à Paris par la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Une convention a été signée avec une société de taxis, lorsque le transport en ambulance n'est pas nécessaire.

Les Calédoniens devant se faire soigner en Métropole quittent parfois l'archipel pour la première fois. À l'inquiétude liée à leur état de santé, s'ajoute celle d'un séjour en territoire inconnu : ils se heurtent souvent à de nombreuses difficultés concernant le transport, l'hébergement – si le patient reçoit des soins externes ou s'il est accompagné – les dépenses imprévues, le suivi médical, les démarches administratives...

Tous les Calédoniens évacués sanitaires en Métropole peuvent bénéficier de l'assistance de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Une convention a en effet été signée entre la caisse locale de remboursement des frais médicaux, la Cafat¹, et la Maison de

L'hébergement des malades et de leur accompagnateur est assuré en résidence grâce à un partenariat (résidence d'Ivry).

© Résidhome



Loin de chez eux, les malades et leurs accompagnateurs peuvent compter sur le soutien de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

© MNC

EN CHIFFRES

2 200 évacuations sanitaires sont effectuées chaque année à partir de la Nouvelle-Calédonie, dont 2 000 vers Sydney, en Australie, et 200 vers la Métropole.



ACCUEIL ET RÉCONFORT

Le patient et son accompagnateur sont contactés par le service social de la Maison de la Nouvelle-Calédonie dès leur arrivée : l'équipe s'assure que le malade a bien rejoint son service à l'hôpital – ou son lieu d'hébergement – et règle les éventuels problèmes. Il vérifie également que les rendez-vous avec les médecins sont bien pris. Tenu au secret professionnel, le personnel garantit la confidentialité des dossiers.

Tout au long du séjour du malade, le service social s'occupe des démarches administratives et transmet les informations nécessaires à la Cafat.

HÉBERGEMENT CONVENTIONNÉ

Destinées aux accompagnateurs et aux malades en ambulatoire, des chambres ou appartements dans des résidences peuvent être réservés par la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Situées près des principaux centres hospitaliers en Île-de-France, ces résidences sont conventionnées par la Cafat : les malades hébergés dans ces résidences sont logés et, dans certains cas, nourris.



DES VISITES RÉGULIÈRES

Le rôle de la Maison de la Nouvelle-Calédonie est aussi d'apporter soutien et réconfort aux malades. Une visiteuse va à leur rencontre et s'informe de leurs besoins. Elle leur fournit également le quotidien « les Nouvelles calédoniennes », et des objets usuels tels que trousse de toilette, carte téléphonique, abonnement télé, etc.

Le soutien psychologique est essentiel pour les malades et leurs proches, loin de leur environnement familial. Dans la mesure du possible, des sorties dans la capitale et des loisirs leur sont proposés.



Le service social de la Maison de la Nouvelle-Calédonie reçoit les malades ou leur rend visite sur le lieu d'hospitalisation.

© MNC

REPAS ÉQUILIBRÉS

Afin d'assurer des repas équilibrés et économiques aux malades hospitalisés, la Maison de la Calédonie va signer prochainement un partenariat avec une société de restauration.

SECOURS FINANCIER

En marge de la prise en charge des soins et des dépenses afférentes, les frais liés au séjour en Métropole sont souvent plus importants que prévu. La visiteuse du service social ou les assistantes sociales des hôpitaux signalent régulièrement les problèmes matériels rencontrés par les malades.

Les familles démunies peuvent faire appel à la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Une commission se réunit tous les quinze jours pour étudier chaque cas et décider d'apporter, le cas échéant, un soutien financier. De même, tout Calédonien habitant en Métropole et présentant de grandes difficultés financières peut bénéficier de l'aide ponctuelle de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

UN ESPACE DÉDIÉ AUX MALADES

Loin du tumulte des grandes artères de la capitale, un espace dédié aux rencontres et aux animations ponctuelles est ouvert au sein du service social, ainsi qu'un centre de ressources doté de bornes internet.

Des sorties dans la capitale et des loisirs sont proposés aux malades et à leurs familles.

DES ASSOCIATIONS AU CHEVET DES MALADES

La Maison de la Nouvelle-Calédonie travaille en relation avec des associations calédoniennes : AVEC (Aide volontaire aux évacués sanitaires calédoniens), la Ligue contre le cancer et ACAOM (Association des Calédoniens et amis de l'outre-mer). Ces associations apportent un soutien aux malades calédoniens. Elles disposent d'un espace particulier pour recevoir les malades et leur famille au sein du service social.

(1) Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés de Nouvelle-Calédonie.



LES DÉLÉGATIONS CALÉDONIENNES ACCUEILLIES

LES CALÉDONIENS EN MISSION OU EN FORMATION À PARIS SONT ACCUEILLIS PAR LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE QUI MET À LEUR DISPOSITION TOUS LES MOYENS LOGISTIQUES NÉCESSAIRES À LEUR SÉJOUR.

Parlementaires, représentants du Gouvernement, du Congrès, des trois Provinces, de l'administration et, plus généralement, responsables calédoniens, effectuent des déplacements réguliers en Métropole. Présents parfois pour de très courts séjours, ils apprécient d'autant plus les facilités offertes par la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci accompagne également les fonctionnaires en formation.

MISSIONS ACCOMPLIES

La Maison de la Nouvelle-Calédonie assure la préparation en amont des missions des représentants calédoniens. Dans les locaux de la rue de Ventadour, ils bénéficient d'un secrétariat, de bureaux, de salles de réunion et d'équipements informatiques. Une salle de visioconférence leur permet de rester en contact avec l'archipel.

UN RELAIS À PARIS

Les rendez-vous politiques, comme le comité de suivi des signataires de l'accord de Nouméa, ou encore les colloques internationaux et les salons auxquels participent les responsables calédoniens s'organisent avec le concours de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, qui fait office de « tête de pont » dans la capitale. La Maison de la Nouvelle-Calédonie relaie également les dossiers traités à Paris, en relation avec le secrétariat d'État à l'outre-mer et le Conseil d'État, concernant les lois du pays.

DES VISITES PROGRAMMÉES

Classement du récif calédonien à l'Unesco, salons, transferts de compétences, lois du pays... Tout au long de l'année, les dossiers traités à Paris et les événements importants nécessitent le déplacement des missions calédoniennes.



Accords de Matignon, 1988 : la poignée de main entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, symbole de la paix retrouvée entre les communautés.

Réunion des représentants des Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) en janvier 2011 à la Maison de la Nouvelle-Calédonie.
© MNC

CI-CONTRE
Deux députés de Nouvelle-Calédonie siègent à l'Assemblée Nationale.
© Assemblée Nationale 2009



CULTURES D'HIER ET DE DEMAIN

LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST UNE PASSERELLE ENTRE L'ARCHIPEL ET LA MÉTROPOLE POUR FAIRE CONNAÎTRE SA DIVERSITÉ CULTURELLE. DU SPECTACLE VIVANT AUX OBJETS D'ETHNOLOGIE, DE LA LITTÉRATURE À LA MUSIQUE, TOUTES LES DISCIPLINES SONT INVESTIES.

Parce qu'elle s'inscrit à la fois dans l'espace et dans le temps, rien n'est plus difficile à saisir que la culture d'un pays. C'est pourtant grâce à l'art – et aux émotions qu'il suscite – que se tissent entre les peuples des liens à la fois subtils et profonds. Pour assurer le rayonnement culturel, mais aussi scientifique de l'archipel, en Métropole et en Europe, la Maison de la Nouvelle-Calédonie intervient dans de multiples domaines.

UNE SCÈNE AU CŒUR DE PARIS

Le monde culturel océanien est de plus en plus visible dans l'Hexagone. L'ouverture du musée du Quai Branly, en juin 2006, a orienté les regards vers les pays du Pacifique. Dans cette mouvance, la Maison de la Nouvelle-Calédonie a choisi de mettre en valeur la culture de l'archipel dans ses locaux de la rue de Ventadour. Outre les magnifiques poteaux sculptés qui s'y trouvent – et l'aménagement créé comme un parcours jalonné de symboles – un plateau scénique a été intégré à l'espace. Il permet des manifestations artistiques : danse, théâtre, concerts ; rencontres littéraires et débats en général ; expositions d'art plastique, de photographies, projections cinématographiques, etc.

CRÉATIONS CONTEMPORAINES

Les artistes calédoniens s'y produisent, soit dans le cadre d'une tournée en France ou en Europe, soit exclusivement, avec des créations inédites. En juin 2009, à l'occasion du vernissage de l'exposition « Mélanésia 2000 », commémorant les vingt ans de la disparition de Jean-Marie Tjibaou, des artistes calédoniens ont créé spécialement un spectacle vivant.



Ambassadeur de l'archipel, le champion Christian Karembou était à l'honneur à la Maison de la Nouvelle-Calédonie pour la parution de son autobiographie, en février 2011.
© MNC



Spectacle de danse contemporaine proposé lors de la soirée d'inauguration de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.
© MNC/Martial Dosdane

Conférence à l'occasion de la parution de l'ouvrage : « Ethnographie des Kanak », de Fritz Sarasin, en 2010.
© MNC



Concert du chanteur Edou (au centre). Le tissu déroulé est symbole de lien et de partage.
© MNC / Martial Dosdane

LES TALENTS SOUS LES PROJECTEURS

La Maison de la Nouvelle-Calédonie encourage la mise en lumière de la culture calédonienne en aidant les artistes qui souhaitent exporter leurs talents en Métropole. Elle soutient les artistes en résidence, organise des rencontres, accompagne les créations... Relais des tournées artistiques calédoniennes en Métropole, elle intervient dans leur promotion auprès des médias.



ÉCHANGES AVEC LA CALÉDONIE

Des conventions signées avec les institutions et les musées de Nouvelle-Calédonie permettent des échanges d'objets et la diffusion de productions artistiques en Métropole. Le centre culturel Tjibaou ou le musée de la Ville de Nouméa, par exemple, facilitent le prêt d'œuvres ou d'expositions complètes qui sont présentées à la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci est également le relais en France des institutions calédoniennes pour les questions culturelles, comme l'inventaire du patrimoine kanak dispersé dans les musées de France, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

Les expositions d'art plastique font partie de la programmation de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.
© MNC



Une des grandes serres du Jardin des Plantes de Paris est, depuis juin 2010, entièrement dédiée à la Nouvelle-Calédonie. Elle a pu être réalisée grâce au soutien des collectivités calédoniennes et avec le concours de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

© crédit photo

ESCALE OCÉANIENNE EN EUROPE...

En partenariat avec les collectivités métropolitaines et les institutions (galeries, musées, centres...) la Maison de la Nouvelle-Calédonie organise ou apporte son soutien financier à des manifestations culturelles comme le Festival annuel du film océanien de Rochefort, l'exposition « Nouvelle-Calédonie, Terre de corail », présentée à Paris puis à Nice ou à des projets d'envergure comme la création de la serre de la Nouvelle-Calédonie au Jardin des Plantes du Muséum National d'Histoire Naturelle.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie soutient aussi les projets culturels initiés par les associations calédoniennes.



Une fanfare a joué les anciens airs du bain calédonien à l'occasion de la Fête de la Musique le 21 juin 2010.
© MNC

UNE CASE AU SALON

Présente lors d'importantes manifestations comme le salon de l'agriculture ou la Foire de Paris, la Maison de la Nouvelle-Calédonie dispose d'une case traditionnelle faisant office de stand. Elle est agrémentée d'écordes de niaouli et de poteaux de gaïac, sculptés à Koné. Les produits de la Nouvelle-Calédonie y sont fortement valorisés.



UN CENTRE DE RESSOURCES MULTIMEDIA

Son centre de ressources met à la disposition du public un important fonds d'ouvrages sur la Nouvelle-Calédonie ou d'auteurs calédoniens. Il doit s'enrichir progressivement pour atteindre 3 000 ouvrages qui pourront par la suite être empruntés. Une librairie propose des livres d'écrivains calédoniens et des éditions de Nouvelle-Calédonie.

Chaque jour, étudiants, enseignants, journalistes, ou simples curieux fréquentent le centre de ressources. Celui-ci propose également un coin jeunesse.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie participe à des manifestations autour du livre (salon du livre de Paris, salon du livre de jeunesse de Montreuil, etc.) et organise des soirées littéraires en présence des auteurs et de libraires métropolitains.

Enfin, elle publie des livrets et brochures destinés au grand public afin de mieux faire connaître l'archipel.

Salon du livre à Paris. La Maison de la Nouvelle-Calédonie aide à la promotion de l'écriture et de l'édition calédoniennes.
© MNC

PROMOTION DU LIVRE CALÉDONIEN

La Maison de la Nouvelle-Calédonie assure la promotion de la littérature et de l'édition calédoniennes en partenariat avec l'association des éditeurs et diffuseurs de la Nouvelle-Calédonie (AEDE). Elle diffuse des connaissances à travers les livres mais aussi la presse et le multimédia.

UNE VITRINE POUR LES TOURISTES

AFIN DE POUVOIR RÉPONDRE À TOUTES LES DEMANDES DU PUBLIC, LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE HÉBERGE DANS SES LOCAUX LES AGENTS D'ACCUEIL DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE AIR CALÉDONIE INTERNATIONAL ET LES SERVICES DE « NOUVELLE-CALÉDONIE TOURISME ».

Exotisme, splendeur des paysages, rêve d'évasion dans le Pacifique Sud : la Nouvelle-Calédonie séduit les Métropolitains. À l'instar de nombreuses agences de voyages et de représentations de pays et régions, installés dans le quartier de l'Opéra, la Maison de la Nouvelle-Calédonie offre sa vitrine aux regards. De ce fait, de nombreux visiteurs potentiels passent la porte, en quête d'informations touristiques.

≈ INFORMATIONS TOURISTIQUES À LA CARTE

Bien que la promotion touristique ne fasse pas partie des missions de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, il était indispensable que l'ensemble des demandes puissent être traitées dans les mêmes lieux. Dans le hall d'accueil, un comptoir dédié à la compagnie calédonienne « Air Calédonie International » côtoie celui de « Nouvelle-Calédonie Tourisme ». Ainsi, le visiteur peut réserver et acheter ses billets d'avion, choisir son hôtel ou louer une voiture et préparer l'ensemble de son itinéraire avec l'aide des agents d'accueil de Nouvelle-Calédonie Tourisme.

≈ UN ARCHIPEL ENCORE PRÉSERVÉ

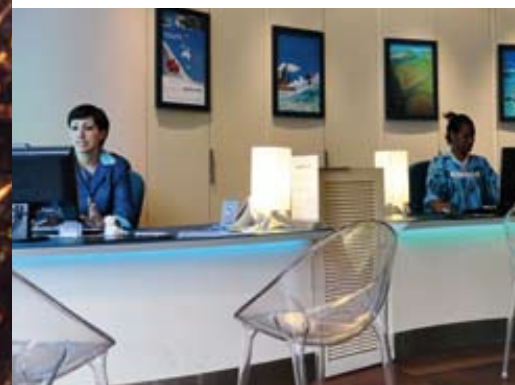
Avec environ 100 000 touristes par an, la Nouvelle-Calédonie est un des territoires insulaires dont la pression touristique (nombre de touristes par km² et par an) est la plus faible du monde, alors même qu'elle dispose d'un potentiel exceptionnel. L'éloignement (24 heures d'avion au minimum), le prix du voyage et la concurrence d'autres destinations expliquent ce faible taux. Pour ceux qui sautent le pas, la valeur ajoutée de la Nouvelle-Calédonie réside dans la découverte de paysages vierges, de kilomètres de plages sans un parasol à l'horizon, de randonnées dans une nature sauvage, en toute liberté.



ÉCO-TOURISME

Grâce à une nature préservée et à une culture originelle vivante, la Nouvelle-Calédonie a pu développer le concept d'éco-tourisme. Le visiteur ne se contente pas de profiter des sites naturels mais s'initie aux pratiques culturelles des habitants et enrichit ses connaissances sur leur environnement. Une manière responsable de voyager.

CI-CONTRE
De fabuleux paysages font de l'archipel une destination de rêve. (Jokin, Lifou).
© Sébastien Méron



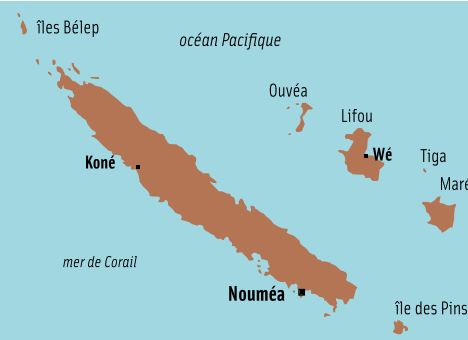
L'agence Air Calédonie International et « Nouvelle-Calédonie Tourisme » accueillent les visiteurs dans le hall de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.
© MNC





UN ARCHIPEL D'EXCEPTION

SUR LA CARTE, ELLE SEMBLE SI PETITE, ENTRE L'IMMENSE CONTINENT AUSTRALIEN ET L'INFINI BLEU DE L'OcéAN PACIFIQUE. POURTANT, LA NOUVELLE-CALÉDONIE SE JOUE DES DISTANCES ET DES IDÉES REÇUES. QUE L'ON PASSE UNE SEMAINE OU UNE VIE EN NOUVELLE-CALÉDONIE, ELLE NE PEUT LAISSER INDIFFÉRENT.



☼ UN SANCTUAIRE NATUREL

Archipel d'Océanie, situé à 2 000 km à l'est de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie est constituée d'une terre principale de 400 km de long, entourée des îles Loyauté à l'est, de l'archipel des Bélep au nord et de l'île des Pins au sud.

Protégée de l'Océan par une immense barrière de corail, la Nouvelle-Calédonie possède le plus grand lagon fermé du monde.

Classée cinquième pays de la planète pour sa richesse biologique, par rapport à sa superficie, la Nouvelle-Calédonie recèle une excep-

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La Nouvelle-Calédonie fait partie, depuis juillet 2008, des pays possédant un des 167 « biens naturels » reconnus à travers le monde pour leur « caractère exceptionnel, universel et inestimable ». Une grande partie des lagons et récifs coralliens de l'archipel est aujourd'hui inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco.

En savoir plus : www.ifrecor.nc

tionnelle biodiversité : plus de 3 500 espèces de plantes y ont été recensées, dont 75 % sont endémiques. Une spécificité liée à l'origine de l'archipel : il y a 80 millions d'années, la Grande Terre de la Nouvelle-Calédonie s'est séparée de l'Australie, emmenant avec elle des végétaux d'une époque très reculée. Son isolement lui a permis ensuite de développer une flore et une faune originales.

Des réserves terrestres et marines ont été créées afin de sauvegarder cette biodiversité qui, grâce à une faible densité de population, a été très préservée. Six écosystèmes coexistent en Nouvelle-Calédonie :

☉ **La forêt humide (ou forêt primaire)** : elle recouvre 20 % de la Grande Terre calédonienne avec un taux d'endémicité végétale de 80 %. Elle abrite aussi une multitude d'animaux, dont le fameux cagou, grand oiseau endémique (*Rhynochetus jubatus*).

☉ **La forêt sèche** : elle n'occupe plus que 45 km² soit 1 % de la Grande Terre. Plus de 400 espèces végétales, dont la moitié est endémique, sont présentes dans ce milieu.

☉ **Le maquis minier** : il recouvre 23 % de l'archipel. Les plantes du maquis, qui se sont remarquablement adaptées à la présence de minéraux comme le nickel ou le fer, suscitent l'intérêt grandissant des scientifiques. 90 % des espèces végétales y sont endémiques.

☉ **La savane** : elle est présente sur 40 % de la surface de l'archipel. Apparue après l'arrivée de l'homme, elle résulte du défrichage des forêts humides ou sèches. C'est le domaine du niaouli, des cerfs et des cochons sauvages.



Le nautilus (*Nautilus macromphalus*) est un mollusque des profondeurs.
© Julien Thomazo

DOUBLES PAGES PRÉCÉDENTES
Un îlot et sa frange récifale, grand lagon Sud.

Entre mer et montagne, un paysage de mangrove vue du ciel (région de La Foa).

© P. Sud / Martial Dosdane

CI-CONTRE
Avec 25 % des ressources mondiales, le nickel est lié à l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Son exploitation à ciel ouvert a laissé des traces dans le paysage.

© P. Sud / Martial Dosdane



Des végétaux uniques au monde se sont développés dans l'archipel (*Xanthostenon aurantiacum*).
© Manuel Bachet

Les pins colonnaires (*Araucaria*), très présents dans l'archipel, sont des survivants des temps anciens : ils existaient déjà sur terre au temps des dinosaures, il y a 230 millions d'années.
© P. Sud / Martial Dosdane

☉ **La mangrove** : milieu impénétrable entre terre et mer, la mangrove constitue un bouclier écologique contre les érosions marines et sert de refuge à des milliers d'animaux aquatiques.

☉ **Le lagon** : 1 600 km de récifbarrière cernent le lagon calédonien. Coupé par des passes, il délimite un immense aquarium qui peut atteindre 60 km de large. Parmi les 3 000 espèces de poissons connues dans l'océan Pacifique, plus de la moitié fréquentent les eaux calédoniennes.

☀ UNE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT TOUJOURS

Dernière grande île du Pacifique à figurer sur les cartes du monde, la Nouvelle-Calédonie est une terre au destin unique dans lequel s'entremêlent des espoirs nés de tous les horizons.

KANAK D'AUTREFOIS

La Nouvelle-Calédonie a été peuplée il y a 3 000 ans par des hommes originaires d'Asie du sud-est dont les poteries dites « lapita » et les pétroglyphes constituent les traces les plus anciennes. Entre le ^x^e et le ^{xvii}^e siècles, des navigateurs polynésiens venus de l'est à bord de pirogues accostèrent les îles Loyauté et le nord de la Grande Terre. Durant la préhistoire, les Mélanésiens vivaient en sociétés claniques, organisation qui prévaut encore aujourd'hui.

TERRA INCOGNITA

À la recherche de la légendaire Terra Australis Incognita, le navigateur britannique James Cook débarque en 1774 sur l'île. Les grandes roches noires des côtes nord-est lui rappellent les paysages d'Écosse, d'où le nom de « Nouvelle-Calédonie ». Dès la moitié du ^{xix}^e siècle, les marchands succèdent aux explorateurs, puis les premières missions évangélistes s'implantent.

LE BAGNE ET LA MINE

En 1853, Napoléon III annexe la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, les îles Loyauté. Les premiers colons s'installent suivis d'un nouveau type d'immigrants : les bagnards, rejoints dès 1872 par les déportés de la Commune de Paris. À la même époque, le sous-sol de la Grande Terre révèle de grandes richesses, notamment en nickel, « l'or vert » ; les premiers immigrants asiatiques viennent travailler à leur exploitation.

LES GI'S DÉBARQUENT

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, au fil des découvertes minières et des immigrations successives, la Calédonie nouvelle cherche fortune et identité. La population pluriethnique qui constitue la société calédonienne actuelle est le fruit de ces multiples mouvements de population. En 1942, les Américains choisissent la Nouvelle-Calédonie comme base militaire dans le Pacifique. Ce véritable « débarquement » marque profondément les consciences. En 1946, la Nouvelle-Calédonie prend le

☀ ZOOM SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Paysage typique de la côte ouest calédonienne : une station d'élevage dans la plaine à niaoulis (Boulouparis).
© Martial Dosdane



statut de Territoire d'outre-mer et le premier parti politique calédonien apparaît au début des années cinquante.

LES ANNÉES NOIRES

Le boum du nickel (1968-1971) fait entrer la Nouvelle-Calédonie dans une période industrielle effrénée. Mais l'arrivée massive d'immigrants, ajoutée aux nouvelles données économiques et politiques, accentuent les déséquilibres entre les communautés. Au cours des années quatre-vingt (1984-1988), c'est l'explosion de violence : les « événements » déchirent la Calédonie.

VERS UNE « NOUVELLE » CALÉDONIE

En 1988, les accords de Matignon, signés par Jean-Marie Tjibaou pour les indépendantistes et Jacques Lafleur pour les loyalistes,

ACCORDS DE MATIGNON

Signés le 26 juin 1988 entre les partis indépendantiste et loyaliste, les accords de Matignon mettent fin à quatre années de conflits. Le partage de la souveraineté est l'axe central de cet accord ; il se concrétise par un découpage de la Nouvelle-Calédonie en trois Provinces, dont deux (le Nord et les Îles) sont gouvernées par les indépendantistes. D'une durée de dix ans, les accords de Matignon ont été remplacés, en 1998, par l'accord de Nouméa.

ACCORD DE NOUMÉA

Signé le 5 mai 1998, l'accord de Nouméa prolonge l'esprit des accords de Matignon, tout en les renforçant. Il marque la mise en place d'un gouvernement consensuel. Un processus de transferts de compétences de l'État français vers la Nouvelle-Calédonie sont inscrits dans cet accord, accordant au pays de plus en plus d'autonomie. La Nouvelle-Calédonie sera amenée, à partir de 2014, à choisir si elle reste sous souveraineté de la France ou si elle devient indépendante par le biais d'un référendum d'autodétermination.

marquent la fin des conflits. Dix ans plus tard, en 1998, l'accord de Nouméa prépare l'autonomie progressive du pays et traduit la volonté des Calédoniens de partager, sur la même terre, un destin commun.

UN STATUT POLITIQUE « SUR MESURE »

Colonie française (1853) puis Territoire d'outre-mer (1946), la Nouvelle-Calédonie a aujourd'hui un statut unique au monde, qui répond à son histoire particulière.

☉ Depuis l'accord de Nouméa, en 1998, la Nouvelle-Calédonie possède un gouvernement collégial dont les membres sont élus par le Congrès à la proportionnelle des groupes politiques.

☉ Le Congrès est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il est formé par la réunion des trois assemblées de Provinces et compte 54 membres. Les délibérations adoptées dans certains domaines par le Congrès sont dénommées « lois du pays ».

☉ Les trois Provinces de la Nouvelle-Calédonie (Sud, Nord et Îles) sont compétentes dans toutes les matières qui ne sont pas réservées par la loi à l'État, à la Nouvelle-Calédonie et aux communes.

☉ L'État français est représenté en Nouvelle-Calédonie par le haut-commissariat de « la République ».

UNE FAIBLE DENSITÉ DE POPULATION

Avec moins de 12 habitants/km², la Nouvelle-Calédonie offre beaucoup d'espaces vierges. 230 000 habitants ont été recensés en 2004, dont un tiers avait moins de 15 ans. 71 % des habitants vivent en province Sud, principalement à Nouméa et ses proches environs.



Le cagou (*Rhynochetus jubatus*), oiseau endémique et emblème de la Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie est classée au 5^e rang mondial pour sa richesse biologique.
© Martial Dosdane

MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE INFOS PRATIQUES

✳ MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

4 bis rue de Ventadour
75001 Paris
Tél. : (33) 01 42 86 70 00
Fax : (33) 01 42 86 70 38

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

Siège social calédonien : Congrès de la Nouvelle-Calédonie
BP P3 – 98851 Nouméa cedex – Nouvelle-Calédonie
Tél. : (687) 27 02 17

DIRECTION

Directeur : Joël Viratelle
Tél. (secrétariat) : (33) 01 42 86 64 90
Fax : (33) 01 42 86 64 98
direction@mncparis.fr

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire générale : Martine Michel
Tél. (secrétariat) : (33) 01 42 86 64 90
martine.michel@mncparis.fr

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chef de service : Céline Parisse
Tél. : (33) 01 42 86 64 95
Fax : (33) 01 42 86 64 98
saf@mncparis.fr

SERVICE ÉTUDIANT / FORMATION / JEUNESSE

Chef de service : Catherine Vachet
Tél. : (33) 01 42 86 70 01
Fax : (33) 01 42 86 70 38
sef@mnc.fr

SERVICE DES PUBLICS ET DE L'ANIMATION CULTURELLE

Chef de service : Manuel Bachet
Tél. : (33) 01 42 86 70 09
Fax : (33) 01 42 86 70 38
pac@mncparis.fr

COMMUNICATION

Responsable : Florence Klein
Tél. : (33) 01 42 86 70 27
communication@mncparis.fr

CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION

Tél. : (33) 01 42 86 70 08
Fax : (33) 01 42 86 70 38
centre-documentation@mncparis.fr

PÔLE INSTITUTIONNEL

Tél. : (33) 01 42 86 70 27
direction@mncparis.fr

SERVICE LOGISTIQUE

Chef de service : Thierry Bretegnier
Tél. : (33) 01 42 86 70 27
Fax : (33) 01 42 86 70 38
logistique@mncparis.fr

SERVICE SOCIAL

7 rue du général Bertrand
75007 Paris
Chef de service : Maximilienne Kavierenewa
Tél. : (33) 01 42 73 24 14
Fax : (33) 01 42 86 69 77
seso@mnc.fr

Air Calédonie International

01 78 09 08 02
resa@aircalin.fr

Nouvelle-Calédonie Tourisme

Tél. : (33 0)1 47 03 14 74
Fax : (33 0)1 47 03 14 75
www.nouvelle-caledonie-tourisme.fr

Retrouvez toutes les informations
sur la Maison de la Nouvelle-Calédonie :
www.mncparis.fr

« Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer, avec les hommes et les femmes qui y vivent, une communauté humaine affirmant son destin commun. »

Préambule de l'accord de Nouméa,
5 mai 1988, extrait.

©Maison de la Nouvelle-Calédonie 2011
Directeur de publication : Joël Viratelle,
directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris
Rédacteur en chef : Manuel Bachet, chef du Service
des publics et de l'animation culturelle
de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris
Textes et coordination éditoriale : Florence Klein, responsable
de la communication de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris

Conception graphique : atalante-paris.fr
Imprimé en France